Une enfant handicapée de deux ans exclue d'une crèche (Màj)

27/12/2011 à 11h04
Addendum du 27/12/2011 :

Exclusion d'une enfant handicapée d'une crèche : la mairie de Paris dément

La Ville de Paris a démenti lundi avoir exclu d'une crèche municipale une petite fille de deux ans atteinte d'une anomalie dermatologique, affirmant que la décision de l'en retirer résultait d'une «*concertation entre les médecins, la PMI et les parents*».

Le Parisien

_____

Loujaine, 2 ans et demi, devrait être, comme les enfants de son âge, accueillie dans une crèche en attendant d'entrer à la maternelle. Mais cette petite fille a été exclue de la crèche municipale Convention à Paris (XVe) en novembre 2010, comme l'explique sa mère, Hanane Douibi.

Le Parisien